Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 42

Artikel: Inquiétudes dans le secteur bancaire : banques : emplois menacés?

Autor: Luque, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848112

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Inquiétudes dans le secteur bancaire

Banques : emplois menacés ?

par Jean Luque / BRRI

"10.000 places de travail pourraient être supprimées dans le secteur bancaire suisse, si les droits de timbre sont maintenus". Un argument choc que les partisans de la libération des droits de timbre brandissent à la veille des votations du 27 septembre prochain. Mais les banques suisses vont plus loin :"à coup de fusions et de restructurations, ces 10.000 emplois sont déjà perdus. Mais si les droits de timbre restent en vigueur, c'est plus du double de places de travail qui seront supprimées".

Selon les milieux bancaires suisses, "les droits de timbre ont causé un tort considérable à la place financière suisse. Les clients des banques ne sont plus disposés à payer un impôt à chaque fois qu'ils achètent ou vendent des actions, des obligations ou des parts de fonds de placement". Deux indicateurs résument à eux seuls cette désaffection. En 1980, on dénombrait 115 fonds de placement en Suissse, contre 76 au Luxembourg. Onze ans plus tard, en 1991, ils n'étaient que 226 dans notre pays contre 899 au Luxembourg, qui ne connaît pas les droits de timbre. Quant aux recettes de la Confédération provenant des droits de timbre, elles n'ont cessé de diminuer depuis deux ans. Passant de 2,379 milliards de frs.s. en 1989 à 1,934 milliard en 1991 : un recul de 445 millions.

Répercussions

Une situation qui se répercute immanquablement sur le marché de l'emploi du secteur bancaire. Les différents comités pour la libération des droits de timbre le disent sans ambage : "certains experts estiment à 10.000 le nombre d'emplois qui seraient supprimés en Suisse dans le secteur bancaire du seul fait d'une non-adaptation aux données de la concurrence". Un argument d'autant plus choc que l'année dernière, pour la première fois depuis 1950, l'effectif des banques a diminué : 1.135 emplois ont été supprimés. Et ce n'est qu'un début. La Banque Populaire Suisse (BPS), quatrième banque du pays, ne vient-elle pas d'annoncer qu'elle supprimera 500 emplois d'ici cinq ans ?

20% d'emplois perdus

Droits de timbre ou pas, Daniel Mollet, porte-parole de la BPS, n'est guère optimiste sur la question de l'emploi : "quoi qu'il advienne, à coups de fusions dans les banques régionales, de restructurations ou de rationalisations, le secteur bancaire va perdre de nombreux emplois. En fait, la suppression partielle des droits de timbre pourra tout au plus freiner cette réduction d'effectifs. Par contre, la tendance actuelle de déplacer des postes de travail à l'étranger sera ralentie". Un point de vue que partagent également les stratèges du Crédit Suisse : "dans les 5 ans à venir, on peut s'attendre à une réduction du personnel bancaire en Suisse de 10% (environ 12.000 personnes). Mais si les conditions cadres ne sont pas réévaluées, ce taux pourrait atteindre 20% (près de 24.000 personnes) ! A cela, il faut encore ajouter les retombées sur les 500.000 emplois de l'économie suisse qui sont plus ou moins liés aux banques".

Départs à l'étranger

Les 127.000 employés du secteur bancaire helvétique ont des raisons d'être inquiets. La Société de Banque Suisse (SBS), par exemple, a déjà dû procéder l'année dernière à la suppression de 393 postes de travail dont 337 en Suisse. Pour sa part, l'Union des Banques Suisses (UBS) perdait 113 postes en Suisse. Mais engageait simultanément 320 employés supplémentaires...à l'étranger. Tout un symbole. "Actuellement, les banques suisses ont le choix entre perdre leurs clients ou les suivre à l'étranger, explique Misha Voïnov, porte-parole du Crédit Suisse. Il n'est donc pas étonnant que les activités des banques suisses dans le domaine des émissions sur l'euromarché se déplacent à Londres et celles des fonds de placement au Luxembourg". Pour les banques suisses, la solution passe inévitablement par une libération des droits de timbre. "C'est le plus grand obstacle à notre compétitivité, s'exclame Denise Rudaz, porte-parole de l'UBS. Mais à moyen terme, il est clair qu'il faut une abolition complète des droits de timbre". Et certains banquiers de prédire que si les mesures compensatoires qui prévoient un droit d'émission réduit sur les emprunts suisses, les obligations de caisse et les papiers monétaires suisses restent en vigueur, il n'y aura bientôt plus rien à imposer. ■

Parti socialiste : rien à voir

Peter Bodenmann, président du parti socialiste suisse, ne partage absolument pas l'analyse alarmiste des banques. "Les emplois menacés par les droits de timbre sont relativement peu nombreux", déclarait-il. Ernst Leuenberg, son collègue socialiste soleurois, est du même avis : "en fait, ces dernières années, les banques ont découvert, à cause notamment de leurs mauvaises affaires immobilières, qu'elles avaient des frais de fonctionnement beaucoup trop importants. Après les années 80, où près de 20.000 emplois ont été créés dans le secteur bancaire, où des succursales ont vu le jour dans le moindre village, les banques s'aperçoivent maintenant qu'il faut rationaliser". Et d'ajouter: "mais qu'elles ne disent surtout pas que c'est à cause des droits de timbre". Le parti socialiste admet toutefois que la place financière suisse est devenue moins compétitive. Il est d'ailleurs favorable à l'abolition des droits de timbre là où l'exode des affaires menace. C'est le cas des fonds de placement. Mais, précise Ernst Leuenberg, "il faut absolument trouver des fonds pour compenser le manque à gagner de la caisse fédérale. Et il est hors de question d'exempter du droit de timbre les fusions de sociétés". ■